DÉCISION

des représentants des gouvernements des États membres des Communautés européennes du 29 juin 1970 portant nomination de juges et d'un avocat général à la Cour de justice

(70/354/CECA, CEE, Euratom)

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier, et notamment son article 32 *ter*,

vu le traité instituant la Communauté économique européenne, et notamment son article 167,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 139,

considérant que les mandats de MM. Lecourt, Monaco, Donner, Strauß, juges, ainsi que celui de M. Gand, avocat général, viennent à expiration le 6 octobre 1970,

DÉCIDENT :

Article unique

1. Sont nommés juges à la Cour de justice pour la période du 7 octobre 1970 au 6 octobre 1976 inclus :

M. A. M. DONNER
M. Hans KUTSCHER
M. Robert LECOURT
M. Riccardo MONACO

2. Est nommé avocat général à la Cour de justice pour la période du 7 octobre 1970 au 6 octobre 1976 inclus :

M. Alain DUTHEILLET de LAMOTHE

Fait à Luxembourg, le 29 juin 1970.

Le président
P. HARMEL